

**Action** Recherche**Evaluation des coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres et de la désertification en Afrique****Projet** C3ED-AFD

Cette fiche est le résumé de l'étude réalisée en 2006 par Mélanie Requier-Desjardins et Marc Bied-Charreton (C3ED – Université de Versailles Saint Quentin en Yvelines), pour le compte de l'Agence française de développement (AFD) : *Evaluation des coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres et de la désertification en Afrique (AFD)*, Paris, France, rapport, 162 p. + annexe.

**Coût et financement** Etude

**Objectif**

- Evaluer les coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres et de la désertification en Afrique.

**Zone d'intervention**

- Afrique  
Les régions arides, semi arides et sub humides-sèches d'Afrique

**Paroles**

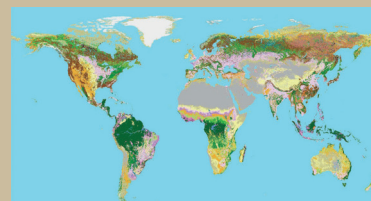
« Les nomades préfèrent entretenir ce qui existe plutôt que de planter. C'est notre vie comme cela : empêcher les gens de couper les arbres, empêcher les animaux de détruire... » Ahmed Ahmed, chef de faction Ifergomoussen – Tadjit – Adrar des Iforas (mars 2003).

**Mots-clés** Coût économique, coût social, dégradation des terres, réhabilitation des terres, effets off-site, taux de retour économique, investir en zones rurales.

**Recherche** Evaluation des coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres et de la désertification en Afrique

**Projet** C3ED – AFD

**Zone d'intervention** Afrique



## 1 • Problématique de la zone

La désertification, ou la dégradation des terres, frappe tout particulièrement le continent africain en raison de sa forte vulnérabilité : grande proportion de zones arides, semi-arides et humides sensibles à la dégradation, périodes de sécheresse de plusieurs années successives, perte de fertilité de sols, érosion hydrique ou éolienne, grande sensibilité des productions agricoles et de l'élevage aux déficits pluviométriques, part importante de la production agricole dans le PIB (quelque fois supérieure à 50 %), croissance démographique élevée, instabilité des prix agricoles au niveau local et mondial, baisse des revenus des agriculteurs et des éleveurs et augmentation de la pauvreté. En Afrique, 365 millions de personnes seraient concernées par la désertification, 60 % des terres cultivées et 75 % des terres de parcours (pâturages naturels) seraient affectées. Jusqu'à ce jour, peu d'études ont cependant été réalisées sur le coût économique et social de la dégradation des terres.

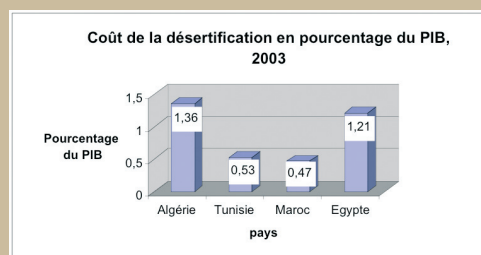
## 2 • Inventaire critique des études existantes

Le rapport du C3ED fait l'inventaire des principales études menées sur les coûts économiques de la dégradation des sols, et analyse leurs résultats : Dregne et son équipe, (1992) ; Leonard Berry et son équipe, (2003), les rapports de la Banque mondiale sur le Maroc et la Tunisie (2004), l'étude de Bojö (2003) qui porte sur douze cas.

Pour évaluer les coûts liés à la dégradation des sols, ces études analysent les pertes de productivité, estiment les coûts de remplacement et évaluent les pertes en terres. Ces études ne prennent pas en compte les effets off-site de la désertification, les coûts retenus sont donc en général sous-estimés. On arrive tout de même à des montants de pertes de l'ordre de 42 milliards de dollars américains par an la planète entière (Dregne, 1992) et 1 à 9 % du PIB agricole par an pour les pays africains étudiés.

## 3 • Coûts de réhabilitation des terres

Le rapport étudie les coûts de la réhabilitation des terres. Quelques données sont indiquées dans le rapport de Dregne. Pour les actualiser, les auteurs ont analysé le taux de retour économique de quelques projets de lutte contre la désertification (Niger, Nigeria, Tanzanie, Mali, élevage au Sahel, Tchad, Burkina Faso, Kenya). Ces taux de retour économique se révèlent relativement bons, de 10 à 30 % des bénéfices engendrés par le projet. Les coûts de la réhabilitation s'élèvent à environ



40 \$US par hectare et par an pour les terres de parcours, à 400 dollars américains dans le cas des cultures pluviales (zones cultivées pendant la saison des pluies) et à 4 000 dollars américains pour les cultures irriguées. Pour une réhabilitation efficace, ces investissements doivent être consentis sur environ trois ans. En outre, l'étude analyse également de nouvelles pratiques en cours de diffusion, comme le semis direct sous couverture végétale permanente.

#### 4 • Coûts sociaux de la désertification

Le rapport analyse les coûts sociaux de la désertification, en mettant l'accent sur les conséquences ultimes, à savoir le départ des populations rurales en migration. Une typologie des migrations intra-africaines et vers les pays développés est présentée, avec ses avantages et ses inconvénients tant pour les pays de départ que pour les pays d'accueil. Le rapport examine en particulier la question des transferts de fonds des migrants vers leur pays d'origine et leur utilisation. Le montant des transferts dépasse celui de l'APD globale (Aide publique au développement) et des IDE (Investissements directs à l'étranger) ; pour 2005, il est d'environ 200 milliards de dollars américains (selon les circuits officiels de transferts de monnaie) alors que l'APD s'élève à seulement 100 milliards de dollars américains. Ces fonds transférés sont très rarement investis dans l'agriculture et l'élevage. Ces montants sont mis en relation avec les coûts de la désertification et de la réhabilitation. Ils pourraient servir de garanties pour des cofinancements public/privé d'investissements agricoles.

#### 5 • Scénarios de développement

En conclusion générale, le rapport du C3ED propose des scénarios de développement fondés sur les trois hypothèses suivantes :

- abandon des campagnes et investissement en ville ;
- investissement en zones rurales ;
- investissements en zones rurales et recherche d'activités complémentaires.

Les conclusions du rapport portent sur l'intérêt d'investir en zones rurales : les taux de retour sur investissement y sont intéressants (de 10 à 30%) et ces investissements permettent de lutter contre la pauvreté et la précarité; ils pourraient contribuer à la restauration du capital naturel, ce qui serait, en outre, profitable à l'environnement mondial.

D'autres scénarios plus globaux sont présentés en annexe. Tous montrent bien que si l'on ne fait rien, la dégradation des terres va s'accroître, la pauvreté va augmenter et l'abandon des terres va s'amplifier.

>>

## 5 • Scénarios de développement (suite)

Tous les investissements doivent néanmoins être réalisés sous certaines conditions : prendre en compte les besoins réels des agriculteurs et des éleveurs et leur savoir faire ; prendre en compte l'organisation des sociétés rurales et les droits fonciers ; s'organiser dans la durée et envisager des investissements intégrés pouvant mêler des aides publiques et des fonds privés (provenant des migrants et des banques) ; prendre en compte l'instabilité des marchés agricoles et proposer des solutions pour y remédier.

## Pour en savoir plus

- Requier-Desjardins M., 2006. *Investir en zones arides*. Document de présentation de l'atelier international sur les coûts de l'inaction, Rome, décembre 2006. Rapport CSFD /Mécanisme mondial, 53 p.
- <http://www.csf-desertification.org>
- <http://www.c3ed.uvsq.fr>

**Nom de la structure** CSFD – Comité Scientifique Français de la Désertification

**Statut de l'organisation** Groupe de 20 scientifiques nommés par les Ministères des Affaires étrangères, de l'Ecologie et du développement durable et de la Recherche scientifique ; hébergé par Agropolis International à Montpellier.



**Zones d'intervention** Régions arides, semi arides et sub humides-sèches.

**Objectifs de la structure pour la Lutte Contre la Désertification**

- mobiliser la communauté scientifique française et européenne aux problématiques de la lutte contre la désertification ;
- susciter des recherches en coopération ;
- valoriser les acquis de la recherche ;
- conseiller les ministères dans leurs stratégies et leurs relations avec la Convention des Nations Unies de lutte contre la désertification ;
- créer des liens entre scientifiques et société civile.

**Contacts** CSFD – Agropolis International, avenue Agropolis, 34394 Montpellier cedex 5  
 Tel : +33 (0)4 67 04 75 44,  
 Email : [csfd@agropolis.fr](mailto:csfd@agropolis.fr)  
 Ste web : <http://www.csf-desertification.org>

> **Contacts** : Annie Maillard, Marc BIED-CHARRETON, Président  
 Email : [maillard@agropolis.fr](mailto:maillard@agropolis.fr)  
 Email : [Bied-charreton.marc@wanadoo.fr](mailto:Bied-charreton.marc@wanadoo.fr)